

L'omerta sur la mosquée de Saint-Germain-en-Laye (suite)

Le feuillet continue, l'omerta aussi. Surtout l'omerta. Des questions ont été posées sur l'article de la semaine dernière, d'abord sur les sources de l'article.

<http://ripostelaique.com/lomerta-organisee-sur-la-future-mosquee-de-saint-germain-en-laye.html>

La source du projet de « concession du terrain pour trente ans » à 19.000 euros se trouvait sur le site de Mosaïque, mais naturellement l'association a, depuis les protestations qui se sont élevées, supprimé la page. C'était sans compter sur les petits malins du Bloc Identitaire et autres citoyens responsables, qui l'ont conservée, notamment sur le blog du bloc identitaire idf, sur le lien suivant : <http://www.blocidentitaire-idf.com/page/5/>. On en trouve aussi une partie ici : <https://docs.google.com/viewer?a=v&pid=gmail&attid=0.1&thid=13456bf00089cf66&mt=application/msword&url=https://mail.google.com/mail/?ui%3D2%26ik%3D162c4f6245%26view>. C'est pourquoi les dénégations sur *Mediaseine* de M. Salick Sall porte-parole de Mosaïque, qui nie tout en bloc, paraissent pour le moins excessives, il ne va pas nous faire croire qu'il n'était pas au courant.

Cette offre était donc réelle. Maintenant, que cette offre ait été acceptée par certains membres de la municipalité, que certains aient même été prêts à donner le terrain pour rien, on n'en trouvera la trace écrite nulle part, parce que devant la levée de boucliers, les auteurs de ces propositions ont reculé, comme nous l'avons dit. Mais voilà que Mosaïque a fait un effort et offre cette fois davantage, dans un document daté du 12 décembre 2011 qui... n'est pas sur internet (mais RL l'a en sa possession et pourra prouver, s'il le faut, que ce

document existe), document distribué au compte gouttes à certains mais ils l'ont bien entendu transmis tant et plus autour d'eux, si bien qu'on a eu droit à une véritable multiplication des pains, et maintenant une bonne partie de Saint-Germain relit ce document avec stupéfaction et angoisse. J'ai d'abord bien regretté de ne pas pouvoir renvoyer les lecteurs de *Riposte Laïque* sur un lien, mais finalement cette absence voulue et organisée de communication prouve bien qu'on est devant une omerta, une interdiction de parler !

J'encourage néanmoins tous ceux qui, à juste titre, souhaitent être informés de ces tractations tenues ultra secrètes, d'écrire à mosaïque pour lui demander de mettre ces documents sur son site web : mosaiquesaintgermain@gmail.com

D'ailleurs cette interdiction de parler est caractérisée par le fait suivant : sur le site de « Saint-Germain Demain » on peut poser des questions. Qu'est-ce que « Saint-Germain Demain » ? Rappelons le : c'est une exposition sur l'avenir de Saint Germain, qui a coûté la modique somme de 300 000 euros , 400 000 euros disent certains (voir la rubrique « libres opinions » sur le Journal de Saint-Germain), ce qui indigné à juste titre, en cette période dite d'austérité. Cette étude, accompagnée d'une exposition au Manège Royal et de quatre conférences auxquelles il n'y avait pas trois chats, a été réalisée d'ailleurs, coïncidence intéressante, par le cabinet Yves Lion, le même qui va construire la mosquée ubuesque de Delanoë. Le marché des mosquées est un marché lucratif en ce moment en France et les cabinets auxquelles les constructions de mosquées sont attribuées ne peuvent qu'avoir du mal à y renoncer. Voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Yves_Lion , qui annonce que Yves Lion a gagné « le concours de la Mecque », on aimerait en savoir plus sur ce concours... Un Saint-germanoïse a témoigné de ce que s'étant risqué à poser une question sur le site de « Saint-Germain Demain » relative à cette future mosquée...Sa question a été effacée par le modérateur, qui prétend que cela n'a rien à voir avec l'avenir de Saint

Germain. Ah bon ?... si j'étais un musulman je serais légèrement vexé de ne pas être pris en compte, avec autant de légèreté...Allons, l'islam tenu pour rien dans la ville, alors que nos sommités politiques nous serinent à longueur de temps que l'islam, désormais, doit compter ?...J'encourage tous les lecteurs de Riposte Laïque à aller sur le site www.saintgermain.fr, demander si vraiment l'implantation d'une mosquée sur un terrain cédé pour rien ne changera rien à Saint-Germain. Le modérateur qui efface les questions au sujet de la mosquée s'est singulièrement mis le doigt dans l'oeil. Effacer une question, la traiter par le mépris, c'est antipédagogique et antidémocratique et ne peut qu'être contreproductif. Comment la municipalité peut-elle sembler refuser d'écouter ses administrés ?...Plus sérieusement, sommes-nous encore en démocratie ? Les personnes qui posent ces questions et voient leurs questions effacées s'en souviendront n'en doutons pas le jour prochain où il faudra voter. Juste au moment où l'ensemble des habitants de la ville reproche, justement, à la municipalité de refuser de parler de ce qui fâche.

http://sitamnesty.files.wordpress.com/2011/12/archive_mosquees_saintgermainenlaye-org.png est un site qui garde trace de ces questions posées à « Saint-Germain Demain » et aussi de la référence du site des musulmans de Saint-Germain à Nawawi, l'imam qui veut qu'on égorge bien son « client ». Ce site des musulmans de Saint-Germain est lié n'en doutons pas à mosaïque, car s'il ne l'était pas il n'aurait pas récemment, en même temps que mosaïque qui a effacé une partie de son site, effacé la totalité de son propre contenu.

Voyons donc ce document du 12 décembre qui circule, mais pas sur internet alors que mosaïque a un site web où il pourrait le mettre facilement mais nous sommes dans un cas où les « lumières de l'islam » ont besoin d'opacité pour se répandre !

Il y a bien une rubrique intitulée « cultuel » (sans faute

d'orthographe cette fois), la couleur est ainsi clairement affichée, il s'agit donc bien d'une mosquée et ce n'est pas ce qu'on nous a expliqué. Comment la municipalité de Saint-Germain peut-elle accepter de financer un culte, contrairement à la loi de 1905 ? Cette loi existe toujours et tant qu'elle n'est pas abrogée elle doit être appliquée. Son abrogation ne se fera pas je l'espère sans une ferme résistance des Français. Une loi qu'on nous a présentée comme sacro-sainte pendant des années, j'ose à peine articuler le mot « abrogation », ou celui d' « aménagement » prononcé il y a peu.

Le document également nous indique que son but est de rapprocher les saint-germanoïses. rapprocher comment ?... Déjà dès la première page il est annoncé que la mosquée aura pour but, je cite, de « développer la connaissance de l'islam par les deux sources, sources authentiques versus les deux sources erronées ». Ainsi on apprend que les musulmans de Saint-Germain ne sont déjà pas d'accord entre eux sur les sources !...Ce « rapprochement » commence bien ! Certains auraient des sources authentiques et d'autres des sources erronées et l'association Mosaïque avec ses quelques adhérents entend y mettre de l'ordre. J'ai du mal à croire que les tenants des sources i

nauthentiques vont se laisser domestiquer par eux. On peut s'attendre à pas mal de cacophonie, pour ne pas dire plus.

D'ailleurs j'ai entendu dire, les langues s'étant déliées, que des musulmans, à Saint-Germain, se seraient faits vertement réprimander pour ne pas avoir fait le dernier ramadan. Ce sont des faits qui se produisaient en Égypte, en Algérie, pas en France croyait-on naïvement. Rappelons que nul en France ne peut être inquiété pour ses croyances ou son absence de croyances.

Déjà des musulmans d'autres obédiences en veulent beaucoup à Mosaïque, entre autres pour le fait de ne pas être admis à la prière s'ils n'adhèrent pas à l'association. N'est-ce pas

rocambolesque de faire ce tri entre adhérents et non adhérents de Mosaïque, quand on sait que les prières ont lieu actuellement dans une salle prêtée par la mairie ?...Où est l'égalité des citoyens ? Nous faisons remarquer la semaine dernière qu'il y a des associations plus égales que d'autres, nous découvrons qu'il y a également des citoyens plus égaux que d'autres. Que diraient ces mêmes citoyens si le curé de la paroisse leur refusait l'entrée de l'église ?...

Plus loin, le document du 12 décembre parle de « préserver l'entente cordiale » mais si l'association s'y prend de cette manière je doute qu'elle y arrive : déjà en contredisant une partie des musulmans dont les sources seraient erronées, et plus largement en imposant à la ville une violation de la loi de 1905 à laquelle la majeure partie des habitants, attachée à la République et à ses lois, continue de tenir, et enfin en imposant aux habitants une charge financière qui n'est pas liée à l'intérêt général mais à un intérêt bien particulier, encore plus particulier que ce qu'on imaginait puisque mosaïque vient de nous avouer que les musulmans de Saint-Germain sont très peu et sont divisés.

On apprend également que les adhérents ne sont que 125. Quoi, tout ce battage pour une si petite minorité ?... Où sont les autres musulmans de la ville, sans doute un peu plus nombreux, et que fait-on pour eux ?... Et de plus les adhérents de Mosaïque recrutent, et ce avec l'aide de la ville, (on ne peut pas dire que ces soit très efficace vu le petit nombre de recrues). S'il y avait un référendum, nul doute que la majeure partie des 43 000 habitants de Saint-Germain s'opposerait à cette cession de terrain à bas prix et que ces 125 habitants seraient relégués...dans les salles de prière déjà prêtées gracieusement par la mairie, et dont un blogueur sur Médiaseine prétend que ces salles sont indignes !...(curieuse manière de remercier la mairie de les prêter).

On apprend aussi que Mosaïque a un partenariat avec deux associations qui vivent essentiellement des subventions que

leur accorde la ville, l'Agasec et la Soucoupe. Sur le site de ces associations sont affichés des cours d'arabe en partenariat avec mosaïque, avec obligation d'adhérer à mosaïque :

http://www.mosaïque-saint-germain.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=4&Itemid=4 Si ce n'est pas là une activité prosélyte au bénéfice du culte..

Plus loin, le document désire que ce « centre » soit identifié comme « patrimoine de la ville » (sic). Étant novice en la matière je vais sur wikipedia et je lis : « le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine... » or je ne vois pas comment une mosquée non encore construite pourrait avoir à l'avance une quelconque importance historique, son histoire est pour l'instant inexistante, contrairement aux autres éléments du patrimoine de la ville, cousue d'histoire. Importance artistique ?... On verra, là aussi même remarque, on ne voit pas comment un bâtiment non encore construit pourrait être déjà qualifié de réussite artistique. Ce que je vois sur la maquette n'a absolument rien d'artistique et est d'une banalité affligeante. Ce qu'on voit surtout, c'est qu'en demandant une telle reconnaissance, Mosaïque est déjà en quête de fonds et de subventions pour entretenir les locaux une fois construits.

Figurent en bonne place le nom et la photo des fondateurs de Mosaïque. Avec en dessous cette note : ils seront membres à vie. Il faut le souligner, et que chacun considère ce que cela peut signifier... Autre question soulevée par ces noms : sur six noms, deux sont de la famille proche d'une conseillère municipale, qui travaille à l'Agasec, et vote la subvention accordée par la ville...à l'Agasec. Je laisse chacun apprécier en son âme et conscience si cela est normal. Soyons clairs : je n'en veux aucunement à cette personne, certainement très sympathique, elle sera la première victime des intégristes lorsqu'ils viendront, s'ils viennent. Ceux qui devraient se

poser des questions sont ceux qui la mettent en avant, jusque parmi ses collègues du conseil municipal qui l'encouragent, fermant angéliquement les yeux sur les risques qu'elle encourt : le principal risque couru étant de se voir appliquer le statut de la femme en islam. C'est d'ailleurs un risque que toutes les Françaises courent si on continue comme ça. L'inégalité, puis l'exclusion, puis tout le reste... Ses collègues si bien intentionnés du conseil, et le maire en tête, ne feraient-ils pas mieux de chercher à la protéger ?...

Avec Mosaïque, nous avons affaire à des gens très bien conseillés (par qui ?...) : ils écrivent aussi que : « on parle ici d'un centre culturel qui comprend un lieu de culte et non pas une mosquée exclusivement dédiée au culte. »

Mais alors là aussi ne peut-on pas dire que lorsqu'une association culturelle mène une activité prosélyte au bénéfice d'un culte, elle ne peut recevoir de subvention ? Loi de 1905.

Enfin était évoqué plus haut le nouveau prix affiché : il s'agit 53 000 euros. A quoi correspond ce chiffre ? Pourquoi, nous demandions-nous pour la somme de 19 000, un tel chiffre ? Et là de même : pourquoi pas 52 000 ou 54 000 ? On ne sait pas, mais ce nouveau chiffre apparaît comme hautement fantaisiste, et on est loin du compte même s'il y a un tout petit effort. Certains, parmi ceux qui critiquent ce projet, enchérissent ironiquement et disent que eux proposent 70 000, 80 000, 100 000 et que ça reste l'affaire du siècle. Y-a-t-il eu un accord secret entre la municipalité et mosaïque au sujet de ce chiffre de 53 000 ? On le craint. Interrogé là dessus, un élu a répondu que de toute manière c'est l'estimation des Domaines qui sera prise en compte. Mais alors pourquoi l'association mosaïque a-t-elle mis ce chiffre dans son dossier ?

Un nouveau point dans cette affaire est la prise de position de Pascal Lévêque, chef de file de la gauche au conseil municipal, qui rejoint ainsi la poignée d'élus de la majorité critiquant le projet, car il se prononce pour « la vente à la

valeur réelle estimée par les Domaines », et rappelle la loi de 1905 :

<http://www.mediaseine.fr/Lieu-de-culte-musulman-a-Saint-04867>.

Il souligne lui aussi le manque de transparence et de communication de la municipalité. Mais il parle de bail emphytéotique. Or il faut savoir qu'un tel bail doit concerner une opération d'intérêt général, concerner un édifice déjà construit et non un terrain, être précédé d'une évaluation environnementale, être soumis à une mise en concurrence et à une publicité. Ce n'est donc pas simple à mettre en œuvre et le contentieux administratif se profile facilement à l'horizon.

On ne peut dans cette affaire s'empêcher de faire le rapprochement avec divers articles de RL sur le Qatar <http://ripostelaique.com/ils-vendent-la-france-au-qatar.html> et <http://ripostelaique.com/lemir-du-qatar-achetera-t-il-un-jour-la-tour-eiffel.html> : la municipalité chercherait-elle à vendre Saint-Germain au Qatar ?...N'oublions pas que le Qatar est un pays qui applique strictement la charia. Si tel est le cas, la bataille qui s'annonce va être rude, mais il en va de nos libertés et de notre avenir.

Enfin sur le site Mosaïque il y a une rubrique : « attentes de Mosaïque vis à vis de la municipalité. » On aimerait bien qu'il y ait une réciproque : « attentes de la ville de Saint Germain vis à vis de Mosaïque ». Par exemple sur les devoirs de Mosaïque : payer ce terrain au prix juste, être même mis en concurrence avec d'autres acheteurs comme le demande le conseil d'État, ne pas compter sur la ville pour l'entretien, donner un enseignement conforme à nos lois républicaines, etc etc. Nous devrions faire une liste exhaustive de toutes nos attentes à l'égard de mosaïque. Entre autres de ne pas afficher comme la mosquée d'Élancourt l'heure musulmane : <http://www.mosquee-elancourt.fr/spip.php?page=sommaire#> (à Élancourt, visiblement, nous sommes en 1433 et non en 2011.

Tout en voulant bien sûr profiter du confort moderne). Lorsque ces engagements seront pris, alors seulement nous mettrons une majuscule à Mosaïque...peut-être.

Pour finir, nous sommes quelques-uns à nous féliciter de la présence de sapins de Noël dans Saint Germain. Sur ce coup là, la municipalité a tout bon. Pour combien de temps ?... Au Canada, à Bruxelles, ils sont interdits dans les lieux publics, pour le cas où leur présence pourrait fâcher un « diversitaire » irascible et imbibé de sa culture opposée aux sapins et à Noël. Pour affirmer mes valeurs, j'en mets tout de suite un sur mon balcon. Très clignotant de préférence, même si mes goûts sont plus discrets. Profitons vite et avec largesse de nos dernières libertés. L'année prochaine il n'y aura peut-être plus de sapins de Noël. Joyeux Noël à tous !...

Sophie Durand

PS. La réponse du Maire de Saint-Germain aux critiques vient d'être distribuée un peu partout. On peut la voir sur le blog du Bloc Identitaire à la date du 16 décembre. La mairie dit : « nous démentons toutes les informations erronées contenues sur le blog ». Merci à la mairie de démentir toutes les informations erronées, il peut y en avoir, et de confirmer, ce faisant, toutes les informations bien évidemment exactes...

